

<https://www.pressegauche.org/Rapport-de-la-protectrice-du-citoyen-les-aines-victimes-d-une-decennie-d>



# Rapport de la protectrice du citoyen : les aînés victimes d'une décennie d'inaction, déplore le Réseau FADOQ



- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 24 septembre 2020

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 24 sept. 2020 - Le Réseau FADOQ est exaspéré par le manque de gestes concrets de la part de la classe politique québécoise afin de corriger les lacunes du système de santé et des milieux de vie. Ces carences ont été soulignées par la protectrice du citoyen, Marie Rinfret, dans son rapport annuel déposé jeudi.**

« Les conclusions de la protectrice du citoyen donnent le vertige parce qu'elles viennent confirmer que malgré toutes les analyses et tous les constats émis, rien n'a été fait pour améliorer un système de soins de santé qu'on savait défaillant depuis trop longtemps. Mme Rinfret estime avec raison que si ses recommandations avaient été mises en oeuvre, les aînés auraient eu droit à des soins dans la dignité. Le Réseau FADOQ se demande pourquoi les dossiers relatifs aux aînés n'ont jamais reçu l'attention nécessaire. L'amélioration des milieux de vie et des soins destinés aux aînés n'a pas été une priorité depuis une décennie. Peut-on enfin passer à l'action ? », réclame la présidente du Réseau FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman.

Les préoccupations énumérées par la protectrice du citoyen rejoignent celles soulevées à maintes reprises par le Réseau FADOQ : épuisement du personnel soignant, installations vétustes, manque de formation du personnel, offre de soins et de services à domicile inadéquate. Des lacunes qui sont toujours observables, et ce, au moment même où le Québec entre dans une seconde vague de COVID-19.

Le Réseau FADOQ rappelle que la crise sociosanitaire a exacerbé les conséquences néfastes du sous-financement chronique des soins de longue durée.

« Depuis plus de dix ans, la classe politique est directement responsable du sous-financement des soins de longue durée et de la vétusté des infrastructures sanitaires. Elle doit assumer ses responsabilités pour éviter de reproduire les erreurs du passé. Pourtant, rien n'est fait pour l'instant », insiste Mme Tassé-Goodman.

### **Arrêter au plus vite la mobilité du personnel soignant**

De nombreux médias ont rapporté que la mobilité du personnel soignant est toujours présente dans les milieux de vie et les hôpitaux, un fait aberrant puisque le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a exprimé sa volonté d'y mettre fin lors du dévoilement de son plan d'action pour affronter la 2e vague de COVID-19.

« C'est stupéfiant, car il semble qu'on n'a pas appris des erreurs commises au printemps dernier. Quand et comment les décisions gouvernementales seront-elles appliquées sur le terrain ? », se questionne Mme Tassé-Goodman.

Au mois d'août, le [Réseau FADOQ soulignait](#) qu'il serait plus aisé de limiter le mouvement de la main-d'oeuvre avec plus de personnel et de meilleurs ratios. La plus grande organisation d'aînés au pays recommande donc encore une fois au gouvernement Legault de s'engager dans une modification des ratios personnel en soins/patients à moyen terme afin d'atteindre cet objectif, ce qui permettrait au Québec de faire face à une autre crise de la sorte dans les années à venir.

De l'aveu du ministre Dubé, Québec reconnaît déjà le manque de main-d'oeuvre au niveau des infirmières et infirmières auxiliaires.

« Qu'attend le gouvernement pour lancer un processus de dotation agressif ou pour rehausser, dès maintenant et pour le futur, les cohortes d'étudiants admis dans les programmes clés pour notre système de santé ? Ou encore pour obtenir la collaboration des professionnels de la santé afin d'accélérer le décloisonnement des professions ? », demande Mme Tassé-Goodman.